



## COMPTE RENDU DU CHSCT DU 19 12 2017

En l'absence du directeur interrégional des douanes, la séance est présidée par M MOREAU de la DRFIP76.

### **lecture de la déclaration liminaire (DL) CGT FINANCES :**

« La CGT se fait le porte-parole de tous les collègues de l'Europe, qui reprochent à l'Administration une double défaillance concernant la gestion du dossier Amiante dans leur bureau : défaillance humaine et défaillance technique. La CGT ne cesse de vous dire que l'amiante angosse. Pourtant, le laxisme dont l'Administration a fait preuve est indigne d'une hiérarchie qui se prétend soucieuse de la santé et de la sécurité de ses agents.

Au-delà des manquements basiques sur la non-présentation des DTA et des DAT, il y a la non considération des agents. Quand on fait des erreurs, le minimum est de les assumer et de venir les expliquer. La CGT ne cherche pas de responsable, encore moins de coupable.

Pour autant, nous sommes tous collègues. Nos collègues ont le droit au respect.

La majorité des points à l'ordre du jour traite des conséquences du manque d'effectif dans les services. Quand allons-nous nous attaquer véritablement aux causes ?

Jusqu'ici, nous constatons que les violences physiques et verbales se limitaient aux rapports entre usagers et fonctionnaires. Depuis peu, celles-ci concernent les relations entre collègues.

Votre organisation de travail est pathogène. Elle pousse les plus fragiles d'entre nous à devenir les responsables, à votre place, du malaise exponentiel dans les services.

Les agents sont stigmatisés, comme tous les fonctionnaires, à travers les politiques ultralibérales, au détriment des services publics et de la cohésion sociale.

Aux attaques collectives sur nos droits et garanties, il faut une réponse collective.

Vous nous proposez le contraire en individualisant à outrance.

La CGT réaffirme qu'elle n'est pas un partenaire social mais au contraire un syndicat de lutte des classes.

Pour ceux qui pensent que la lutte des classes est rétrograde et qu'il est préférable de faire de l'accompagnement, la CGT vous rappelle les propos de Warren BUFFETT, milliardaire américain : « Il y a une lutte des classes, évidemment, mais c'est ma classe, la classe des riches qui mène la lutte. Et nous sommes en train de la gagner. »

Fort de ce constat, expliquez-nous comment vous prétendez trouver des solutions aux problèmes que vous avez-vous même créés ?!

Albert EINSTEIN disait : « Ce n'est pas avec ceux qui ont créé les problèmes qu'il faut espérer les résoudre. »

Le rôle que vous nous faites jouer dans ce simulacre de dialogue social est devenu insupportable. Il vous donne le blanc-seing pour continuer à détruire nos emplois et nos missions. »

## **Réponses à notre DL :**

Sur l'amiante : « l'administration prend les mesures les plus sages et prudentes en fonction des informations disponibles »

La CGT souligne que le problème de l'amiante n'est pas nouveau et qu'il y a forcément eu un manquement de l'administration en matière de respect des réglementations : pour exemple, les mises à jour des Diagnostic Techniques Amiante (DTA) à la DGFIP n'ont été réalisées pour l'essentiel qu'en 2017, suite au rappel à l'ordre du directeur général (DG) auprès des directeurs régionaux fin 2016 !

Sur les suppressions d'effectifs : Le président nous confirme la vision « individualisée mais attentive » des directions.

Pour le reste, s'agissant de problématiques nationales, le président fera remonter notre DL au DG...

### **1- SITUATION À L'EAT SUITE À LA SUSPICION DE PRÉSENCE D'AMIANTE**

Des travaux de perçage ont eu lieu à l'EAT en 2015 sans Diagnostic Avant Travaux (DAT) sur des matériaux amiantés : les agents craignent à juste titre avoir été exposés aux poussières d'amiante.

Les collègues réclament la mise à jour du DTA depuis plus d'1 an et demi !  
Or, rien n'a été fait...

Nos directeurs se cachent derrière la responsabilité de la GMP, propriétaire des locaux, mais c'est bien l'administration qui est responsable de la santé et la sécurité de ses agents, comme l'a très justement rappelé la collègue de l'EAT, venue comme experte CGT et qui avait suivi la formation amiante en septembre...

Le médecin de prévention (MP) a rappelé que l'obligation des DAT ne date que de 2016 : il s'agissait avant cette date d'une simple recommandation.

Pour elle, il n'y a pas eu d'exposition puisqu'aucune fibre n'a été relevée lors des mesures d'empoussièrément.

Elle ne peut cependant pas lever le doute auprès des collègues !

Le président souligne également les difficultés rencontrées avec les prestataires : certaines entreprises ne sont pas sérieuses et nécessitent une surveillance permanente !

La CGT FINANCES a demandé l'établissement de « fiches de présence » pour les collègues : l'administration s'y engage !

### **2- ANALYSE DES FICHES DE SIGNALEMENT, DES ACCIDENTS DE SERVICE, DES MALADIES PROFESSIONNELLES ET DES EXERCICES D'ÉVACUATION**

La CGT finance a souligné l'importance des conventions avec les entreprises et/ou les opérateurs sur zone portuaire pour la protection des collègues et a demandé l'extension de ces « conventions protectrices » pour la santé et la sécurité des agents.

La CGT a redemandé une plus grande vigilance quant à l'anonymat des personnes dans les fiches de signalement.

L'intersyndicale a alerté l'administration sur la possible corrélation entre les accidents de trajet domicile-travail et l'épuisement professionnel des collègues ?!

Il n'y a pas eu d'exercices d'évacuation depuis le dernier CHSCT (début novembre)...

### **3- EXAMEN DES REGISTRES SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

La CGT rappelle aux directions leurs obligations d'information auprès des usagers et agents dans les sites « vidéo-protégés ».

Il y a toujours de gros problèmes de chauffage dans nos services : La CGT invite une nouvelle fois nos directions à « envisager une réflexion » sur l'isolation des bâtiments !

### **4- POINT D'ÉTAPE SUR LA DÉLÉGATION D'ENQUÊTE DU CHSCT**

Aucun agent n'a souhaité assister à la réunion d'information dispensée par la délégation.

Un agent souhaite cependant être entendu par la délégation : le problème est qu'il ne souhaite pas rencontrer l'organisation syndicale « solidaires » ! La délégation réserve sa réponse.

### **5- SITUATION AU CFP HARFLEUR SUITE À L'AGRESSION DU 22 NOVEMBRE 2017**

Une note de service est en cours d'élaboration et sera communiquée à l'ensemble des services.

La réponse immédiate de l'administration a été le renfort de la vidéo-surveillance : des écrans supplémentaires vont être installés !?

Les premiers travaux sont prévus début 2018 :

- installation de vitres à hauteur sur l'ensemble de l'accueil,
- le bureau des régisseurs sera réduit afin d'agrandir l'angle de vision depuis la caisse.

Une solution de temporisation des portes d'entrée est à l'étude...

La reconnaissance en accident de travail pour les collègues est en cours, le MP a transmis la demande aux services ressources humaines : la CGT souhaite qu'elle aboutisse et que les agents soient informés par courrier.

### **6- FUSION DES SIE DU HAVRE-ESTUAIRE ET DU HAVRE-OCÉANE ET FERMETURE DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLÈRES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018 – DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Pas de surprise, l'avis du CHSCT ayant été donné lors du dernier CHSCT, malgré notre insistance auprès de l'intersyndicale à ne pas émettre d'avis afin d'obtenir les documents nécessaires (voir le compte rendu de la CGT du dernier CHSCT), l'administration nous propose aujourd'hui des fiches complémentaires qui n'apportent rien de nouveau et sont aussi indigestes que les précédentes !!!

### **7- PRÉSENTATION DU PROJET DE CRÉATION DU PÔLE NORMANDIE ENERGIES (PNE) AU HAVRE – DEMANDE D'AVIS**

La CGT a cherché en vain les raisons qui ont amené nos directeurs à nous présenter ce point pour avis, alors que le sujet est exclusivement du ressort du comité technique?!

Ceux-ci nous affirment qu'il s'agit ici de consolider les bonnes pratiques d'information systématique du CHSCT en cas de projet important !

Où est l'arnaque ?

À suivre...

Dans le doute, abstention à l'unanimité !

## **8- PRÉSENTATION DU PROJET DE RÉORGANISATION DU BUREAU DE ROUEN TRANSPORTS – DEMANDE D'AVIS**

Cette réorganisation intervient dans le cadre de la perte de missions des agents ; elle est donc subie !

Pour la direction, les agents ont rempli les fiches de postes et savent ce qu'ils vont faire : ils sont même « impatients » de mettre en place cette nouvelle organisation.

Les agents se sont même positionnés sur les missions sans que la direction ait eu à faire le moindre arbitrage.

La CGT a donné un avis défavorable.

## **9- PRÉSENTATION DU DÉMÉNAGEMENT DE LA TRÉSORERIE DE YVETOT AU SEIN DU CFP – DEMANDE D'AVIS**

Rappelons que ce projet fait suite à la fermeture du centre des impôts fonciers d'YVETOT (CDIF).

L'administration nous informe que :

- le déménagement de la trésorerie permettra de vendre les locaux, puisqu'il s'agit d'un site domanial.
- la caisse du SIP /SIE /SPL sera commune.

La CGT « salue » la performance de l'administration qui a su profiter de tous les aspects de cette restructuration en gagnant sur tous les plans : fermetures du CDIF afin de dégager la place nécessaire à l'accueil des personnels de la trésorerie, vente du site domanial de l'ancienne trésorerie, caisse commune afin de permettre de futures « marges de manœuvre » sur les effectifs ?!

La CGT a bien évidemment donné un avis défavorable.

## **10- POINT SUR LE BUDGET 2017**

il reste 24800 € à engager sur le budget 2017.

Dans l'urgence, et malgré les débats lors du dernier CHSCT (voir le compte rendu CGT du dernier CHSCT), la direction semble avoir retenue l' action d' installation de climatisation à la formation professionnelle de la DRFIP76, ce qui devrait solder les crédits à engager.

La CGT dénonce une nouvelle fois l'utilisation par l'administration des crédits CHSCT, qui servent trop souvent à pallier les erreurs commises par notre direction lors des restructurations.

## **11- QUESTIONS DIVERSES**

Suite aux émanations d'odeurs nauséabondes d'ammoniaque sur la zone industrielle Havraise, la CGT a demandé la fourniture de fiches de procédure si ce genre de désagrément se reproduisait.

Aucune réponse de l'administration !

Fin de la séance.